

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 29 mai 2009
(convocation du 15 mai 2009)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 10
M. HERITIE Michel à M. SOUBABERE Pierre
M. PUJOL Patrick à M. SEUROT Bernard à partir de 11 h 50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10
M. BONNIN J. Jacques à Mme BONNEFOY Christine jusqu'à 10 h 10
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas
M. CAZENAVE Charles à Mme. DELATTRE Nathalie
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 40
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 50
M. GUICHEBAROU J.Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11 h 40
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30

M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. LOTHaire Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Yohan
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à Mme. PIAZZA Arielle
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. MOGA Alain
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10 h 15
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 45
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h 50
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**MARCHES PUBLICS - BRUGES - ZAC "les Vergers du Tasta" - Mission AMO -
Marché de prestations intellectuelles n°03219U - Avenant n°1 - Autorisation**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En 2001, dans le cadre de sa politique d'aménagement, la Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé la réalisation de l'opération de la zone d'aménagement concerté « les Vergers du Tasta », située au Sud-Est de la commune de Bruges sur une zone en friche, d'une superficie de 45 hectares, en limite d'urbanisation de cette commune et en bordure du lac de Bordeaux. Elle est encadrée au Nord par la rue du Lac, à l'Est par le boulevard du parc des expositions, au Sud par la rue Jean Claudeville et à l'Ouest par le quartier du Tasta.

Cette opération a pour objectif de contribuer à la redynamisation urbaine de la commune de Bruges par la reconversion de cet espace actuellement en friche, en véritable quartier de ville.

Dans ce cadre, la CUB a confié une mission d'AMO à l'agence BAGGIO-PIECHAUD pour garantir la qualité urbanistique et architecturale des futures constructions, leur cohérence d'ensemble et leur insertion dans le site. C'est l'objet du marché n°03219U, notifié le 25 juillet 2003.

Au regard des premières réalisations d'îlots et espaces publics (phase 1 et 2 de la ZAC), la Communauté Urbaine a constaté un manque de cohérence esthétique et paysagère de la zone. Il a été relevé des disparités stylistiques entachant le paysage et rompant avec le développement harmonieux initialement souhaité.

Afin d'optimiser la qualité urbaine de cette zone, il est proposé de confier une mission complémentaire « paysage » à l'agence BAGGIO-PIECHAUD, prestataire AMO de la CUB. Elle a pour objectif de corriger les défauts observés afin d'offrir une cohérence visuelle, rendant lisible l'urbanité de cette zone.

La mission paysage se structure selon trois axes de travail :

- L'évaluation paysagère de l'existant

Le diagnostic chemin faisant fournira des préconisations de mesures de rattrapage par rapport aux défauts constatés afin de favoriser l'intégration environnementale des espaces publics et des îlots en cours de réalisation et d'encadrer leur évolution dans ce nouvel espace urbain.

- L'aide à l'instruction de permis de construire sur le volet paysage

Cet axe vise à conseiller les concepteurs et les instructeurs d'autorisations d'urbanisme quant à l'analyse paysagère des projets traités. Ce volet d'instruction doit réaffirmer un des principes fondamentaux de la ZAC : construire un espace urbain qualitatif à dominante végétale.

- Une intervention orale sur le thème des « paysages dans les ZAC »

L'agence BAGGIO-PIECHAUD interviendra à la demande de la CUB pour exposer les enjeux de l'architecture contemporaine et la façon dont les constructions et les aménagements peuvent être traités en ZAC pour s'intégrer harmonieusement dans le contexte urbain et environnemental.

La mission complémentaire paysage conduit formellement à une modification du bordereau de prix compte tenu des nouvelles prestations réalisables mais elle n'entraîne pas de hausse de la rémunération de l'agence AMO en raison de quantités de projets à traiter et à accompagner qui ont été recalées à la baisse. Ainsi, le montant du marché initialement de 396 991 € HT (474 801,24 € TTC) serait ramené à 320838,50 € HT (383 722,80 € TTC) sur la base des quantités estimées.

En application des articles L2121.12 et 21.21.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet est à la disposition des Conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, compte tenu des éléments invoqués ci-dessus, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à approuver l'avenant n°1, y compris les annexes 01, 02 et 03,
- à signer l'avenant n°1,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 29 mai 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JUIN 2009

PUBLIÉ LE : 11 JUIN 2009

Mme. CHRISTINE BOST